

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU DOUBS  
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD  
CANTON D'AUDINCOURT

COMMUNE DE SELONCOURT

DELIBERATION  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL

<b>DCM20230926-12</b>	<p style="text-align: center;"><b><u>Séance du 26 septembre 2023 à 18h30</u></b></p> <p>L'an <b>deux-mille-vingt-trois</b> le <b>vingt-six</b> du mois de septembre le Conseil Municipal de la Commune de <b>SELONCOURT</b> s'est réuni en Mairie - Salle du Conseil Municipal à Seloncourt après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.</p>
<p><b>NOTA</b> Le Maire certifie que la liste des délibérations examinées par le conseil municipal a été affichée à la Mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune dans la semaine qui suit le Conseil Municipal, que la convocation du Conseil Municipal avait été adressée le 05 juin 2023 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.</p>	
<p style="text-align: center;"><b><u>Etaient présents ( )</u></b></p> <p>Daniel BUCHWALDER, Françoise PAICHEUR, Jean-Marc ROBERT, Maryline CHALOT, Mathieu GAGLIARDI, Laurence DI VANNI, Jean FORESTI, Catherine JACQUOT, Nicolas PIERGUIDI, Jean-Claude PERROT, Alain KMOCH, Jean-Luc MIESKE, Madeleine MAUFFREY, Patrick LIEGEART, Christine GUEY, Lysiane MABIRE, Brigitte ALZINGRE, Romuald GADET, Sophie MOREL, Clément GIRARD, Léa LEMOINE, Eric LANUSSE CAZALE, Michel BARBE, Régis ARNOLD, Denis TISSERAND, Christian TOITOT, Sergio BEE, Sylvie WERNY, Béatrice ROCH.</p> <p style="text-align: center;"><b><u>Etaient excusés ayant donné procuration ( )</u></b></p> <p>a donné procuration à ,</p>	
<p>Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.</p>	

**OBJET : CONVENTION D'EXPLOITATION GROUPEE DE BOIS - ONF**

Monsieur le Maire expose que l'office National des Forêts, partenaire de la commune de Seloncourt dans la gestion des forêts communales soumises au régime forestier, propose l'exploitation groupée des hêtres, hêtres surbilles, sapins et bois de trituration présentes sur le secteur.

Ce programme concerne les parcelles 15, 27 et 29.

Le volume prévisionnel exploitable présente une quantité de 240 m3 de bois d'œuvre et 160 tonnes de bois d'industrie.

La recette nette prévisionnelle résultant de cette exploitation serait de 12 971.20 € pour la commune.

Le Conseil Municipal, l'exposé du maire entendu, après en avoir valablement délibéré, **A** de ses membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** ce programme,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de coupe n°842523E047 pour une exploitation groupée des bois concernés conformément à la proposition présentée par l'Office National des Forêts.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Seloncourt, le 26 septembre 2023

**Le Maire,**  
**Daniel BUCHWALDER**